



Jean Marie Untersinger

Conseil en Animation et Développement territorial

**SCHEMA D'ACCUEIL
ENFANCE – PETITE ENFANCE**

pour le
Syndicat mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Plan d'action territorialisé

février 2010

Rhône-Alpes Région

isère
CONSEIL GÉNÉRAL



Objectif : Développer l'accueil au nord du territoire

Action	Modalités de mise en œuvre	Échéance	Coût annuel	Financement envisagé	Observations
Renforcer l'implantation du RAM	temps d'animation complémentaires : 8 h /semaine	sept 2010	FCT : 7100 €/an INV.: à étudier	CCIC	
Création d'un accueil collectif 9 places	Etablissement autonome pouvant être dirigé par responsable pôle PE	janvier ou sept 2011	FCT : 100 000 €/an INV.: à étudier	CCIC Investissement CAF CEJ PSU	
Création accueil de loisirs le mercredi	A titre expérimental	sept 2010 à défaut sept 2011	FCT.: 32400 €/an	CCIC CEJ PSO	Disponibilités locaux à vérifier

Objectif : Adapter l'organisation du service

Action	Modalités de mise en œuvre	Échéance	Coût annuel	Financement envisagé	Observations
Accompagner les communes pour la mise en œuvre de l'accueil périscolaire	Administratif : 4h/semaine, soit 180 h./an Pédagogique : 4h/sem., soit 180h/an	sept 2010	FCT : 3500 €/an	CCIC CEJ	L'accompagnement pédagogique : rencontre et accompagnement des personnels, étude des besoins de formation et mise en place programme ou recherche prestations
Créer un lieu d'accueil d'information et d'orientation des parents	Accueil physique et téléphonique : mi-temps annuel	janvier 2011	FCT. : budget conjoint ci-dessous	CCIC CEJ	Qualification du personnel pour l'analyse du besoin et le conseil dans le choix du mode de garde ; relationnel structures d'accueil important.
Développer la mission de coordination , assurer l'ingénierie des projets	Estimé : mi-temps annuel... hors montage projets de structure	janvier 2011	FCT.: 52000 €/an	CCIC CEJ	



Objectif : Renforcer et diversifier l'offre de services au Nord de la CC					
Action	Modalités de mise en œuvre	Échéance	Coût annuel	Financement envisagé	Observations
Créer un relais d'assistantes maternelles	5 communes 97 Asmat en activité (juin 2009)	fin 2010	FCT : 36 000 INV.: à étudier	FCT : CEJ - PSO 5 communes INV. : Région	Avenant CEJ nécessaire Portage SIVU...intégration 2 communes Mise aux normes éventuelles et matériel dont véhicule
Création ALSH moins de 6 ans	vacances scolaires	été 2010	FCT : 37500 €/an INV.: à étudier	5 communes CEJ PSO	Avenant CEJ Portage MJC MPT Montalieu ? Voir disponibilités de locaux scolaires maternelles
Objectif : Structurer l'offre de services par bassin de vie					
Action	Modalités de mise en œuvre	Échéance	Coût annuel	Financement envisagé	Observations
Généraliser le conventionnement entre communes autour de l'utilisation des structures multi accueil	Définir les regroupements pertinents Accompagner techniquement et juridiquement la préparation des conventions	janvier 2011	FCT : néant	Voir coordination à l'échelle de la CC	Proposer à chaque commune le rattachement à un CEJ existant L'envisager à l'échéance des contrats (01/2011 et 01-2012) ou par avenant aux contrats en cours. La structuration par bassin de vie est indispensable au développement cohérent de l'offre d'accueil sur le territoire

Objectif : Maintenir le niveau de services					
Action	Modalités de mise en œuvre	Échéance	Coût annuel	Financement envisagé	Observations
Créer des places d'accueil collectif supplémentaires	Augmenter les capacités d'accueil des structures existantes ou remplacer les structures existantes ou créer de nouvelles structures, communes non pourvues	janvier 2012 à déc. 2014	INV. : suivant structures FCT : 26 places à 9000 €/an/Place	Communes INV. : CAF Programme FCT. : CEJ - PSU	Projets à intégrer dans les renouvellements de CEJ ou par avenant
Objectif : Faciliter et accompagner le travail en commun des structures					
Action	Modalités de mise en œuvre	Échéance	Coût annuel	Financement envisagé	Observations
Mettre en place des temps de travail structurés	Définir des contenus Définir des formes adaptées (types de regroupements personnels - élus - partenaires institutionnels - partenaires de terrain...).	sept 2010	FCT : 18400 €/an phase 1 coordonateur(trice) mi-temps annuel, puis PT pour aide au montage et accompagnement des projets	Communauté de communes / communes FCT. : CEJ - (en lien avec la création de places)	Nécessité d'intégrer le temps de concertation/travail en commun dans les temps de travail des personnels concernés Les temps de coordination et d'accompagnement au montage de projets peuvent être intégrés aux renouvellements de CEJ (et financés dans le cadre de la création de places supplémentaires)



3 communes Ouest

Objectif : Adapter l'offre existante					
Action	Modalités de mise en œuvre	Échéance	Coût annuel	Financement envisagé	Observations
Créer un relais d'assistantes maternelles	88 Asmat dont 50 Pont de Chéruy	sept 2010	FCT : 36 000 INV.: à étudier	Commune(s) CEJ - PSO	Mi-temps possible au seul bénéfice de Chavanoz...ou conjoint Chavanoz / Janneyrias
Conventionnement Pont de Chéruy - Chavanoz pour l'accueil collectif	Création de places supplémentaires à Pont de Chéruy	sept 2011	INV. : à étudier FCT : 5 à 15 places à 9000 €/an/place	Commune(s) CEJ PSU	

Territoire : Communauté de communes Isle Crémieu		Fiche projet n° : 1	
Objectif :	Développer l'accueil au nord du territoire		
Intitulé de l'action :	Renforcer l'implantation du RAM		
Synthèse des motifs		Descriptif	
Le diagnostic fait apparaître une faiblesse de l'offre assistante maternelle sur le nord du territoire en regard du nombre total d'enfants de moins de 3 ans. Une présence plus importante du RAM peut permettre de stabiliser, voire renforcer le nombre d'Asmat en activité.		Mettre en place des temps d'animation collective supplémentaire pour assurer un temps de présence du relais plus important. 8 heures hebdomadaires (annualisé) Il pourrait être envisagé de rechercher un ou des lieux supplémentaires (par rapport au lieu où se déroulent les temps d'animations collectifs actuels) afin de se rapprocher des domiciles des Asmat et surmonter ainsi, dans un premier temps, d'éventuels problèmes de déplacement.	
Éléments de mise en œuvre		Éléments de calendrier	
Compte tenu de la charge actuelle des animatrices de relais, il est nécessaire d'envisager une embauche à temps partiel correspondante.		Démarrage en début d'année civile ou d'année scolaire	
Estimation coûts		Financement envisagé	
Salaires et charges	6 600	PSO CAF	3 300
Fonctionnement	500	PSEJ	1 500
		CCIC	2 300
	Total	Total	7 100
Investissement			

Territoire : Communauté de communes Isle Crémieu		Fiche projet n° : 2	
Objectif :	Développer l'accueil au nord ouest du territoire		
Intitulé de l'action :	Création d'un accueil collectif 9 places		
Synthèse des motifs		Descriptif	
Le diagnostic fait apparaître une faiblesse de l'offre d'accueil au nord ouest du territoire en regard du nombre total d'enfants de moins de 3 ans. L'accueil proposé par le bébébus est de type occasionnel et ne répond pas de manière satisfaisante aux besoins des parents qui travaillent. Il s'agit aussi d'équilibrer l'offre d'accueil sur l'ensemble du territoire et offrir le choix du mode de garde à tous les parents de manière équitable.		Création d'un accueil collectif de 9 places (communes principalement concernées Vertrieu, La Balme les Grottes, Hières sur Amby)	
Éléments de mise en œuvre		Éléments de calendrier	
Un lien fonctionnel peut être envisagé avec le multi accueil du centre du territoire. Cependant, compte tenu des distances, une direction autonome peut être envisagée. La localisation de l'équipement doit prendre en compte d'éventuelles opportunités (locaux vacants en RDC) et de l'accessibilité réelle pour les habitants de la commune d'implantation ET des communes proches (parking, trajets domicile-travail, domicile - services/commerces). Pour préserver la réversibilité de l'opération, l'option aménagement de locaux existants devrait être privilégiée.		Ce projet pourrait être engagé après l'ouverture du lieu d'accueil prévu pour 2011. Ouverture envisageable janvier 2013.	
Estimation coûts		Financement envisagé	
Salaires et charges	75 000	Familles	16 000
Fonctionnement	25 000	Prestation de service CAF	38 000
		PSEJ	25 000
		CCIC	21 000
	Total	Total	100 000
Investissement			

Territoire : Communauté de communes Isle Crémieu		Fiche projet n° : 3	
Objectif :	Développer l'accueil au nord du territoire		
Intitulé de l'action :	Création d'un accueil de loisirs le mercredi		
Synthèse des motifs		Descriptif	
<p>Le diagnostic fait apparaître une faiblesse de l'offre d'accueil sur le nord du territoire en regard du nombre total d'enfants de moins de 3 ans.</p> <p>Il n'existe pas d'ALSH sur le territoire actuellement. Il s'agit d'expérimenter la création d'un accueil de ce type : le nord du territoire est proposé pour éventuellement contribuer à libérer des places occupées par des enfants déjà scolarisés. Il répondra bien entendu aussi à la demande d'accueil pour les plus de 6 ans.</p>		Ouverture de l'ALSH le mercredi	
Éléments de mise en œuvre		Éléments de calendrier	
36 journées - 30 enfants, soit 1080 journées enfant		Démarrage de préférence en début d'année scolaire, annoncé dès le mois de mai précédent, soit septembre 2010 ou 2011	
Estimation coûts		Financement envisagé	
1080 journées enfants	32 400	Familles	14 000
		Prestation de service CAF	3 100
		PSEJ	8 400
		CCIC	6 900
Total	32 400	Total	32 400
Investissement			

Territoire : Communauté de communes Isle Crémieu		Fiche projet n° : 4	
Objectif :	Coordonner l'offre, la mise en œuvre des projets et l'information en direction des parents		
Intitulé de l'action :	Développer la mission de coordination et assurer l'ingénierie des projets , développer l'accueil, l'information et l'orientation des parents		
Synthèse des motifs		Descriptif	
<p>La multiplication des lieux d'accueil et l'augmentation des personnels ayant en charge leur fonctionnement nécessite la mise en place d'une mission de coordination et d'ingénierie des projets qui ne peut reposer sur la seule bonne volonté des personnels. La fonction d'accueil , d'information et d'orientation des familles répond aux mêmes motifs (multiplication de lieux d'accueil) dans le souci d'assurer un accès égal de l'information et de gérer au mieux l'offre disponible par une réponse adaptée aux besoins réels des parents.</p>		<p>Personnel ayant une fonction d'encadrement. Cette fonction pourra être cumulée avec la mission d'accueil et d'information des familles, à condition d'y adjoindre un personnel (ou temps équivalent) de secrétariat.</p>	
Éléments de mise en œuvre		Éléments de calendrier	
<p>Un plein temps personnel coordination, encadrement. Financement pouvant être assuré dans le cadre de la création de places d'accueil supplémentaire (15 % du flux). Un mi-temps de secrétariat. Espaces de travail correspondants et charges de fonctionnement.</p>		<p>Projet à engager en janvier 2011 (accompagnement nouvelle structure multiaccueil).</p>	
Estimation coûts		Financement envisagé	
Salaires et charges coordo	31 000	PSEJ à partir de 2011	9 000
Salaires et charges secrétariat	14 000	PSEJ à partir de 2013	4 000
Fonctionnement	7 000	CCIC (à partir de 2013)	39 000
Total	52 000	Total	52 000
Investissement			

Territoire : Communauté de communes Isle Crémieu		Fiche projet n° : 5	
Objectif :	Accompagner les communes pour la mise en œuvre de l'accueil périscolaire		
Intitulé de l'action :	Mettre à disposition des communes un cadre technique		
Synthèse des motifs		Descriptif	
<p>Pour les plus petites communes, l'organisation de l'accueil périscolaire représente une charge importante tant en termes d'organisation que en termes administratifs. Elles ne disposent pas d'employés affectés spécifiquement aux tâches d'encadrement ou de bilans d'activités tels que nécessaires pour bénéficier des financements affectés à ces activités.</p>		<p>Assistance administrative aux communes qui le souhaitent pour finaliser les compte-rendu et rapports d'activités. (estimation 10 communes concernées) Accompagnement des personnels en charge de l'encadrement de l'accueil périscolaire (ensemble des communes potentiellement concernées).</p>	
Éléments de mise en œuvre		Éléments de calendrier	
<p>Assistance administrative : mise en place, commune par commune, des conditions (les plus simples) de recueil des données nécessaires à l'établissement des bilans et compte-rendu ; puis récupération des données et mise en forme des documents (trimestriel et annuel). Temps estimé : 4 ½ journées / an / commune concernée, soit 20 jours / an.</p> <p>Accompagnement des personnels : secteurs de proximité à établir (3 secteurs); rencontre collective trimestrielle à instaurer; élaboration d'un plan de formation (interne / externe). Cette fonction pourrait être intégrée au poste de coordination - fiche projet 4 (la charge d'encadrement des actions de formation étant externalisée).</p>		Projet à engager en septembre 2010	
Estimation coûts		Financement envisagé	
Salaires et charges (assistance administrative)	3 000	CCIC	3 500
Fonctionnement	500		
Total	3 500	Total	3 500
Investissement			

Territoire : Communauté de communes du Pays des Couleurs		Fiche projet n° : 1	
Objectif : Soutenir l'offre assistante maternelle sur tout le territoire			
Intitulé de l'action : Création d'un relais Asmat au nord			
Synthèse des motifs		Descriptif	
Les assistantes maternelles et les parents des 5 communes du nord de la CC qui font appel à elles ne disposent d'aucun relais d'assistantes maternelles.		Création d'un relais d'assistantes maternelles pour les 5 communes porté par le SIVU (élargi aux deux communes) : soit en juin 2009, 97 Asmat en activité. La nature de l'activité (accueil du public, renseignement, orientation), le public cible (jeunes parents, nouveaux arrivants, prioritairement) conduit à préconiser une implantation de type "pôle de service à la personne" en étroite relation, notamment, dans un premier temps, avec le projet de pôle médical pouvant être installé dans les mêmes locaux. (financement région à mobiliser ?). D'autres accueils du public pourraient y être envisagés à moyen terme (surfaces non dédiées à prévoir).	
Eléments de mise en œuvre		Eléments de calendrier	
Les locaux du relais pourraient être intégrés au projet de pôle petite enfance envisagé dans l'école maternelle actuelle de Montalieu (après son déménagement). Le calendrier non arrêté de cette opération nous conduit à préconiser une installation provisoire (locaux pour les animations et lieu(x) de permanence) dans des locaux temporairement mis à disposition par les communes (agrément PMI à solliciter). 1 ETP animatrice de relais.		Par avenant au CEJ (SIVU) existant : dès que possible (avenant à signer avec le SIVU élargi ou avec le SIVU + 2 communes) A l'occasion du renouvellement CEJ (SIVU) : 01-01-2012	
Estimation coûts		Financement envisagé	
salaires et charges	28 000	PSO CAF	14 500
fonctionnement	8 000	PSEJ	11 800
		SIVU	9 700
Total	36 000	Total	36 000
Investissement (matériel)	7 500		

Territoire : Communauté de communes du Pays des Couleurs		Fiche projet n° : 2	
Objectif :	Harmoniser l'offre d'accueil sur le territoire		
Intitulé de l'action :	Création d'un ALSH moins de 6 ans au Nord du territoire		
Synthèse des motifs		Descriptif	
L'offre ALSH des plus de 6 ans est bien utilisée dans la partie Nord du territoire. Il est important d'offrir cette possibilité à des enfants plus jeunes : ceux dont les parents travaillent tous deux ont été majoritairement accueillis chez une assistante maternelle avant leur scolarisation. Il est intéressant qu'ils puissent, si leurs parents le souhaitent bénéficier d'une forme d'accueil plus collective, notamment à l'occasion des congés scolaires.		Création d'un ALSH 4-5 ans révolus pour les 5 communes du nord du territoire 25 enfants - vacances scolaires (idem 6-11 ans) soit 50 journées et 1250 journées/enfant annuelles	
Éléments de mise en œuvre		Éléments de calendrier	
Selon l'opérateur actuel (ALSH plus de 6 ans), des locaux spécifiques sont nécessaires. Pour faciliter la vie des parents devraient être envisagés : - la proximité des lieux (moins de 6 ans / plus de 6 ans) ou un seul point d'accueil et un déplacement - d'une tranche d'âge - assuré par l'organisateur - un seul opérateur pour les 2 tranches d'âge.		Par avenant au CEJ (SIVU) existant : dès que possible / été 2010 ou septembre 2010 (avenant à signer avec le SIVU élargi ou avec le SIVU + 2 communes) A l'occasion du renouvellement CEJ (SIVU) : 01-01-2012	
Estimation coûts		Financement envisagé	
1250 journées à 30 €/jour	37 500	Parents	15 000
		PSO CAF	3 600
		PSEJ	10 400
		SIVU	8 500
Total	37 500	Total	37 500
Investissement (matériel)			

Territoire : Communauté de communes du Pays des Couleurs		Fiche projet n° : 3	
Objectif :	Faciliter et accompagner le travail en commun des structures		
Intitulé de l'action :	Mettre en place des temps de travail structurés entre professionnels du territoire		
Synthèse des motifs		Descriptif	
Les responsables des structures souhaitent développer le travail en commun. Ce travail peut contribuer à l'harmonisation de l'offre sur le territoire, à en améliorer la qualité et notamment permettre la mise en place de projets communs au bénéfice des enfants et des familles.		Création d'un poste de coordination à mi-temps. Opérateur : la communauté de communes	
Éléments de mise en œuvre		Éléments de calendrier	
Outre le travail d'animation d'un réseau, la mission peut inclure l'ingénierie de projet et notamment l'accompagnement à la création du RAM au nord (...suivi de la mise en place du travail en réseau des animatrices de relais du territoire...à titre d'exemple). Dans une deuxième phase (2011 ?), l'extension du mi-temps peut être envisagée en accompagnement des projets de création de places d'accueil collectif supplémentaires. Une partie de son financement pourra ainsi être assuré (...si inscription dans un CEJ intercommunal).		La mission peut être engagée en septembre 2010 ou janvier 2011.	
Estimation coûts		Financement envisagé	
Salaires et charges 1/2 temps	16 000	CCPC	18 400
fonctionnement	2 400		
Total	18 400	Total	18 400
Investissement			

Territoire : Communauté de communes du Pays des Couleurs		Fiche projet n° : 4	
Objectif :	Préserver l'offre existante sur le territoire en volume et en qualité		
Intitulé de l'action :	Création de places d'accueil collectif supplémentaires		
Synthèse des motifs		Descriptif	
<p>Le territoire connaît une évolution de naissances de l'ordre de 5 % par an sur la période 2005-2008.</p> <p>Le diagnostic fait apparaître la nécessité de créer des places sur l'ensemble du territoire. Compte tenu de son étendue, ces places devraient être réparties sur le territoire du nord au sud.</p>		Création de 26 places supplémentaires à échéance 2014	
Éléments de mise en œuvre		Éléments de calendrier	
<p>Les situations très diverses des infrastructures existantes rendent difficile , en début 2010, la programmation des développements recommandés.</p>		A engager en fonction des opportunités, du nord au sud du territoire.	
Estimation coûts		Financement envisagé	
		PSU	
		PSEJ	
		Collectivités	
	Total	0	Total 0
Investissement			

Territoire : 3 COMMUNES		Fiche projet n° : 1	
Objectif :	Soutenir l'offre assistante maternelle sur tout le territoire		
Intitulé de l'action :	Création d'un relais Asmat		
Synthèse des motifs		Descriptif	
Les assistantes maternelles et les parents des 3 communes qui font appel à elles ne disposent d'aucun relais d'assistantes maternelles.		Création d'un relais d'assistantes maternelles pour les 3 communes porté par une commune pour le compte de toutes : soit en juin 2009, 88 Asmat en activité	
Eléments de mise en œuvre		Eléments de calendrier	
Utilisation de locaux existants : envisager des temps d'animation dans les deux communes principales; permettre la mobilité des Asmat d'une commune à l'autre		Par avenant aux CEJ existants : dès que possible A l'occasion du renouvellement CEJ : ?	
Estimation coûts		Financement envisagé	
salaires et charges	28 000	PSO CAF	14 500
fonctionnement	8 000	PSEJ	11 800
		3 communes	9 700
Total	36 000	Total	36 000
Investissement (matériel)	7 500		

Territoire : 3 COMMUNES		Fiche projet n° : 2	
Objectif :	Augmenter l'offre de places d'accueil collectif		
Intitulé de l'action :	Création de places d'accueil supplémentaires		
Synthèse des motifs		Descriptif	
L'évolution des naissances nécessite d'envisager la création de places d'accueil supplémentaires pour maintenir l'offre à son niveau actuel à Pont de Chéruy. Cette augmentation pourrait se faire en concertation avec la commune de Chavanoz dont les habitants ne bénéficient pas d'un choix dans le mode de garde.		Création de 5 à 15 places supplémentaires.	
Eléments de mise en œuvre		Eléments de calendrier	
Estimation coûts		Financement envisagé	
salaires et charges		PSU	
fonctionnement		PSEJ	
		Collectivités	
	Total	0	Total 0
Investissement			